



SYMBIOSE SÉNÉGAL

Organisation d'appui au développement local

PROJET PROMOTION D'INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PIDD)



LA PARTICIPATION COMME ENJEU DE DEVELOPPEMENT LOCAL AU SENEGAL :
L'EXEMPLE DU PENC (CADRE D'ALLIANCE ET CONCERTATION) DE LA COMMUNE DE KAYEMOR

HORIZONT
3000

SOUTENU PAR LA
COOPÉRATION
AUTRICHIENNE POUR LE
DEVELOPPEMENT

LED SERVICE
LIECHTENSTEINOIS
DE DEVELOPPEMENT

Welthaus
DIÖZESE GRAZ-SECKAU

Novembre 2018

Sommaire

Avant-propos.....	3
Introduction.....	4
I.Un contexte de crise propice à l'innovation.....	5
1.1.Un cadre politique et institutionnel aux contours très flous.....	5
1.2.Une économie fragile dans un environnement précaire.....	6
1.3.Une communauté marquée par des conflits et un éclatement.....	6
II.Reconstitution de l'expérience.....	7
III.Analyse critique de l'expérience.....	8
3.1.Le modèle organisationnel du Penc, une innovation socio-territoriale.....	8
3.1.1.Une démocratisation de la vie publique.....	8
3.1.2.Une gouvernance locale comme levier au développement du partenariat.....	9
3.2.Le Penc, incubateur de développement durable.....	9
3.2.1.Une conscience écologique naissante.....	9
3.2.2.Une renaissance économique.....	10
3.3.Le Penc, une innovation encore perfectible.....	11
IV.Leçons apprises.....	12
V.Recommandations.....	12
5.1.Ce qu'il faut privilégier dans l'apprentissage et la gestion du développement participatif à travers des cadres de concertation multi-acteurs :.....	12
5.2.Ce qu'il faut éviter :.....	12
Conclusion:.....	13

Avant-propos

Définie comme une technique de management promue par l'Etat pour rapprocher l'administration des administrés, la décentralisation favorise une implication directe de tous les segments de la société dans la définition des orientations économiques et sociales des communautés de base.

Toutefois, des manquements ont été constatés surtout à l'avènement du transfert de neuf domaines de compétences aux collectivités locales en 1996, du fait de la responsabilisation plus accrue des élus. Celle-ci devait être suivie de capacitation technique avérée des acteurs politiques chargés de conduire les politiques publiques, mais ces derniers ont été très peu outillés. Il s'y ajoute l'absence de compréhension critique de la participation des acteurs locaux dans le processus de définition des stratégies de développement.

C'est dans cette perspective que la communauté rurale de Kayemor avait fait appel à la coopération décentralisée, à travers IIZ, une ONG Autrichienne, pour l'aider à disposer d'un projet de renforcement des capacités institutionnelles de son conseil rural en 1998. Ce projet a permis aux différentes entités responsables de la promotion du développement (élus et non élus), de prendre conscience du vide communicationnel entre elles. De ce fait, la seule alternative qui s'offrait, fut la création d'un espace de dialogue multi acteurs devant permettre à tous les acteurs impliqués dans le processus du développement participatif de se parler et de construire des dynamiques innovantes pour impulser un développement communautaire.

L'expérience décrite dans ce document retrace les péripéties d'une telle innovation, en ce sens que le cadre multi acteurs met en relief la concertation entre le conseil rural, détentrice de la légalité, et des organisations paysannes porteuses de légitimités dans l'apprentissage et la gestion du développement local.

Cette expérience est aussi capitalisée pour que nulle n'ignore la portée stratégique de la concertation dans la politique de territorialisation des politiques publiques. Le développement local est trop sérieux pour qu'on le laisse uniquement entre les mains des autorités locales et des partenaires au développement, car les populations pour qui ces politiques sont élaborées doivent prendre une part active dans la définition des stratégies. Ce qui, du coup, requiert des approches inclusives et non sectaires. Autrement dit, il faut des passerelles de communication entre la société civile et les pouvoirs publics pour l'avènement d'une démocratie économiques et sociale.

Malick BA
Directeur Exécutif Symbiose
Chargé du projet Promotion d'initiatives de développement durable (PIDD)

Introduction

Ce document retrace et analyse l'expérience du modèle organisationnel de cadre de concertation dénommé Penc¹ dans la commune de Kayemor. Cette innovation sur le plan organisationnel a eu un rayonnement à l'échelle de toutes les communes limitrophes de Kayemor.

L'Interpenc qui fédère quinze Penc¹ répartis dans les départements de Nioro du Rip, Birkelane et Kaffrine constitue un élément d'appréciation autorisant à se questionner sur la réalité d'un tel cadre de concertation.

Il s'agit, à cet effet, de s'interroger sur son historique, l'ingénierie sociale qui a sous-tendu sa réalisation, ses impacts, sa portée et ses limites en tant qu'innovation. L'objectif est de susciter un large partage sur le processus de mise en place, en partant du contexte qui prévalait à l'époque en passant par les différentes péripéties qui caractérisent son parcours, et sur les forces et faiblesses d'une telle innovation.

Le choix de Kayemor se justifie par le fait que l'expérience s'est déroulée dans ce territoire. Sous ce rapport, durant trois jours les acteurs ayant contribué à sa réalisation ont activement travaillé à la production du document.

La méthodologie, d'inspiration participative, s'est largement fondée sur des échanges, des entretiens individuels, des témoignages, etc. Les éléments de contexte, d'historique et d'analyse sont le fruit d'une construction collectivement élaborées avec les acteurs de l'expérience, notamment les populations, l'équipe de conception et des facilitateurs internes.

Le portage institutionnel du processus de capitalisation est assuré par l'ONG Symbiose dans le cadre du projet de promotion d'initiatives de développement durable (PIDD) financé par Horizont3000, une ONG autrichienne.

¹ Le vocable wolof « Penc » évoque la retrouvaille des ruraux à l'ombre des arbres (à palabres) ceinturant la place publique située au centre du village pour se concerter sur leurs préoccupations et les voies et moyens de les contourner.

I. Un contexte de crise propice à l'innovation

Erigée en communauté rurale en 1974, la commune de Kayemor qui compte 23 villages est le lieu d'expérimentation du modèle organisationnel de cadre de concertation multi-acteurs. Cette expérience a été rendue possible grâce à un contexte favorable. Celui-ci se dépeint à trois niveaux.

1.1. Un cadre politique et institutionnel aux contours très flous

En 1996, les collectivités locales du Sénégal se sont vu attribuer neuf domaines de compétences jusqu'ici relevant de l'Etat central. Ce qui coïncide à Kayemor au rajeunissement du conseil rural d'alors à 40 %, mais malgré cela l'instance était confrontée à beaucoup de défis, qui ont plombé son fonctionnement. Parmi ces défis, il faut noter :

- Le déficit de formation des élus et des populations. Ce qui entraîne, entre autres, une méconnaissance par les acteurs ruraux de leurs rôles et responsabilités dans la gestion du développement local ;
- Une absence de connaissance critique des responsabilités des organisations dans l'élaboration des stratégies de développement ;
- Une confusion entre politique partisane et politique de développement. Cette situation a eu pour conséquence majeure le blocage de la vie politique et institutionnelle par cohabitation conflictuelle entre les élus et autres dépositaires de légitimité traditionnelles (chefs de village et dignitaires) dans la sphère publique.

Outre le taux d'analphabétisme très élevé rendant très difficile l'accès à l'information délivrée en français, la communauté rurale ne disposait pas de documents de planification et de pilotage du développement local. La politisation à outrance de la vie publique avait fini d'enfermer la communauté dans un cycle infernal de conflits sans cap défini.



1.2. Une économie fragile dans un environnement précaire

La vie économique, essentiellement rurale, était caractérisée par la prédominance de la production de l'arachidière, qui du reste, connaissait un début d'essoufflement. Il s'y ajoute :

- la salinisation des terres arables jouxtant le Baobolong (un cours d'eau salée) eu égard à l'avancée de la lande salée ;
- la dégradation des espaces de production entraînant un exode des jeunes vers les zones d'horticultures et les centres urbains. Ce qui montre un déficit notoire des communautés en matière de connaissances des stratégies de résilience ;
- la dégradation de l'environnement, des ressources naturelles et l'enclavement de la communauté rurale dû à l'absence d'infrastructures routières (pistes de production dégradées).

Ces facteurs cumulés contribuaient ainsi à rendre incertain toute perspective d'avenir.

1.3. Une communauté marquée par des conflits et un éclatement

Sur le plan social, les tensions politiques avaient pour conséquence la dislocation des liens sociaux avec un effritement de la dynamique organisationnelle marquée par l'existence de beaucoup d'organisations non fonctionnelles et sans véritables relations entre elles. C'est d'ailleurs ce qui entraîna les approches solitaires développées par les partenaires au développement avec chacun son comité de pilotage occasionnant ainsi un déséquilibre dans l'intervention entre les villages.

Le déficit de représentation des populations les plus vulnérables dans les instances de décisions (conseil rural), particulièrement les jeunes et les femmes, engendre un faible accès aux informations stratégiques dans certains villages. Seuls les villages disposant de conseillers pouvaient être informés des décisions du conseil rural.

A Thyssé Kayemor, chacun des cinq groupements de femmes disposait de sa propre clé pour le moulin à mil au point qu'en l'absence d'une des responsables, il y avait un blocage sur la fonctionnalité de l'outil. Ceci à cause des tensions politiques exécrables. Les femmes vivaient beaucoup plus les conséquences de cette situation.

Gorgui Bocar Dioum, animateur et acteur clé du processus

Le déficit de communication entre les différents acteurs ruraux résultant d'une absence d'espaces de dialogue et de concertation, accentuait la politisation des instances organisationnelles, l'instrumentalisation des femmes par une prolifération des organisations féminines au bon vouloir des tendances politiques. Les tensions politiques entraînent un blocage substantiel du fonctionnement normal du conseil rural avec un rejet systématique de toute initiative soulevée par un camp, supposé adverse.

En 1998, la communauté rurale avait bénéficié d'un projet de renforcement de capacités des élus et autres dépositaires de légitimités. Ce projet, dénommé Renforcement de la communauté rurale (RICOR) qui avait misé sur les compétences et capacités des acteurs avec des séries de formations sur leurs rôles et responsabilités dans la décentralisation et la gestion du développement locale, a fait naître un début de prise de conscience et un besoin de changer d'orientation pour favoriser la participation de l'ensemble des acteurs à la construction du développement.

Rappelons que ce projet RICOR a été le prétexte d'un déclic sur la connaissance critique des rôles et responsabilités des élus dans la conduite des politiques publiques locales. Il s'est agi en premier lieu d'identifier avec l'ensemble des parties prenantes du processus de développement participatif (élus, organisations de la société civile, les dépositaires d'enjeux) les besoins réels de la communauté rurale pour asseoir les bases d'un développement auto entretenu.

Le Diagnostic avait révélé, entre autres, la nécessité de disposer d'abord de ressources humaines capables d'élaborer et de conduire des politiques conformes aux préoccupations socioéconomiques des populations. Cela était d'autant plus vrai que le développement local ne se fait pas uniquement qu'avec des moyens financiers et techniques externes. Il fallait ainsi pour le projet de travailler, de prime abord, dans ce sens en dotant le conseil rural, à travers son bureau, ses présidents de commissions et des organisations de la société dont les missions sont en congruence avec celles des commissions techniques du conseil rural, de capacités techniques et compétences réelles pour impulser des approches inclusives pouvant rendre attrayante la zone aux yeux des partenaires techniques et financiers. C'est cette perspective qu'un plan de renforcement de capacité fut

élaboré afin de permettre à tous les segments impliqués dans le processus de doter de connaissances. La mise en oeuvre du plan de renforcement de capacité et de ses corollaires d'actions de suivi-évaluations a abouti à une ré-interrogation de tous les acteurs sur leur positionnement stratégique dans la valorisation des acquis de la décentralisation.

II. Reconstitution de l'expérience

L'évaluation du projet RICOR, intervenue en 2000, a abouti à la recommandation majeure de promouvoir une organisation communautaire forte capable de peser sur les orientations socioéconomiques de la contrée. Aussitôt, le conseil rural d'alors manifesta son accord de principe pour la mise en place d'un cadre de concertation communautaire.

C'est ainsi qu'un diagnostic participatif fut réalisé avec un focus mis sur le recensement de toutes les organisations selon leurs catégories. La stratégie était de mettre en place un cadre de concertation où les représentations se feront au pair, c'est-à-dire des délégués seraient issus des GIE, des GPF, de l'association des chefs de village, etc. Ces derniers avaient pour mission de représenter leurs pairs et d'assurer la bonne diffusion de l'information auprès de leurs mandants.

Pour ce faire, il a fallu procéder à l'information et la sensibilisation des populations dans les 23 villages sur la pertinence et les objectifs de disposer d'un tel cadre de concertation dans la communauté rurale. Sur la base de l'adhésion des populations à cette idée, le conseil municipal fit une délibération sur la mise en place de ce cadre de concertation le 22 Mars 2001.

A cet effet, s'est tenue l'assemblée générale constitutive de mise en place du Penc et ses instances de gouvernance, notamment le bureau et les commissions. Pour accompagner cette nouvelle initiative, un groupe d'animation composé de 08 personnes issues du conseil rural (4 présidents de commission) et des organisations de base (04) fut formé.

Ce grand groupe reçut tour à tour les formations suivantes :

- Rôles et responsabilités ;
- Techniques de communication ;
- Techniques d'animation ;
- Techniques de planification participative.

Le Penc obtint ainsi sa reconnaissance en tant qu'association de développement communautaire le 09 novembre 2001. Mais en 2002, l'évaluation de la première phase de mise en oeuvre du Penc révéla une faible participation de tous les acteurs pressentis à la gestion du développement local car le système de représentation ne favorisait pas une meilleure circulation de l'information. Ce constat entraîna la tenue d'un atelier de réorientation stratégique qui a abouti à la révision du format de représentation des acteurs en partant du village comme premier niveau de concertation. Désormais, il fallait avoir dans chaque village un cadre de concertation où chaque organisation sera représentée ainsi que le chef du village, le conseiller résident, l'imam et autre dépositaire d'enjeux. A la suite d'un partage des conclusions avec tous acteurs concernés, ce cadre de concertation pris un nom d'inspiration locale, Keppar avec un ou deux délégués selon la taille du village. Le vocable wolof « Keppar » renvoie à l'ombre d'un arbre pouvant abriter des personnes qui veulent se concerter, échanger et partager dans la plus grande convivialité. Ramené sur le contexte de développement, le Keppar constitue un cadre de concertation villageois et une instance de réflexion, de diagnostic, de partage d'informations stratégiques, de planification et d'exécution de proximité. De par sa nature, le Keppar constitue ainsi l'interface entre le Penc et les populations ; il a aussi en charge la coordination opérationnelle et la supervision de toutes les activités de développement du terroir. C'est ainsi que les keppar furent installés et le groupe d'animation renouvelé cette fois à partir d'un test d'aptitude avant que n'interviennent les renforcements de capacité sur les :

- Techniques d'animation ;
- Techniques de communication de masse ;
- Techniques de planification participative ;
- Techniques de diagnostic participatif.

Le Penc est le point de rencontre de l'ensemble des keppar. Ces derniers se retrouvent donc sous l'arbre à palabres (Penc) situé à l'échelle de la communauté rurale pour se concerter sur leurs forces, leurs difficultés qui dépassent le niveau village et les voies et moyens de les contourner. C'est en d'autres termes le cadre de concertation au niveau communautaire. Il résulte d'une délibération du Conseil Rural dont il est le bras technique en matière de développement.



III. Analyse critique de l'expérience

L'expérience qui vient d'être relatée peut être analysée sous plusieurs angles selon les hypothèses émises.

Hypothèse 1 : La participation de tous les acteurs favorise un apaisement du climat social.

Hypothèse 2 : La concertation multi acteurs à l'échelle des territoires produit des consensus constructifs.

Hypothèse 3 : Le modèle organisationnel du Penc favorise une meilleure prise en compte des préoccupations des groupes vulnérables.

3.1. Le modèle organisationnel du Penc, une innovation socio-territoriale

Le fait de partir des formes traditionnelles de concertation pour les transposer dans le champ du développement participatif a largement contribué à redonner sens et signification aux représentations collectives du milieu. Le recours au vocable wolof est une manière de fouetter l'ingénierie sociale des acteurs avec comme enjeu majeur la définition du contenu dans un processus inclusif et dynamique. Un tel cadre constitue une innovation majeure dans les départements de Nioro et Kaffrine, en ce sens qu'il permet à tous les acteurs de se concerter et de poser les véritables questions qui traversent les communautés rurales. Il est doublé d'une originalité de par son appellation Penc d'une part et d'autre part de par son ancrage au niveau de la cellule communautaire de base (le village).

L'analyse de la portée de cette innovation montre que des changements ont été apportés à plusieurs égards.

3.1.1. Une démocratisation de la vie publique

Des changements notables ont été notés à ce niveau avec l'élargissement de la concertation multiacteurs favorisant l'expression plurielle et diversifiée des populations qui, jusqu'ici, n'avaient jamais été consultées pour définir leur destin. La démocratisation des choix des représentants dans le cadre de concertation a largement contribué à l'exercice du contrôle citoyen avec l'émergence d'une masse critique d'acteurs avec un regard beaucoup avisé sur la gestion des affaires locales. La dynamique de concertation enclenchée avait commencé à abaisser les tensions entraînant ainsi une cohabitation sans heurts des légitimités dans les villages (les chefs de village, les conseillers et les autres dépositaires d'enjeux) mais aussi entre organisations communautaires.

Avant le Penc, les rapports entre chef de village et conseiller étaient très conflictuels avec des conséquences sur les liens familiaux. La déchirure était si profonde que les habitants d'un même village pouvaient ignorer le deuil d'un voisin ou frère parce que politiquement opposés. Aujourd'hui, nous avons dépassé toute cette situation grâce à la concertation et les formations qui nous ont permis de comprendre la nécessité de la participation de tout le monde dans la construction du développement. C'est une dimension très difficile à cerner dans le développement mais nous avons connu beaucoup d'avancées en matière de connaissances et compétences des ressources humaines dans tous les secteurs. Symbiose a su valoriser des compétences locales par une approche fortement ancrée dans le terroir.

Souleye Touré, délégué Keppaar Tene Peulh et conseiller municipal commune de Kayemor

3.1.2. Une gouvernance locale comme levier au développement du partenariat

Avec l'émergence d'un climat social apaisé grâce à l'occupation de l'espace public par les cadres de concertation qui animent le quotidien des communautés, le conseil rural a renforcé son ouverture au partenariat. Ceci est rendu possible par une amélioration substantielle du fonctionnement des instances du conseil rural (commissions) par une transparence dans la gestion des affaires locales. Grâce à l'élargissement de la concertation, les acteurs ont commencé à cerner les véritables questions de développement du territoire, notamment en mettant à profit les outils et compétences acquis par truchement des renforcements de capacités pour une rationalisation et un emplacement des investissements à l'échelle du territoire.

Le leadership des femmes a été renforcé par des formations, des visites d'échange mais le plus important est l'accès à la terre pour la production. Avant il était très difficile de voir des terres entre les mains des femmes mais aujourd'hui grâce à l'accompagnement du Penc et de son partenaire stratégique Symbiose, nous avons renforcé notre positionnement social et économique dans l'espace public.

Amy Ndiaye, animatrice et actrice clé du processus

3.2. Le Penc, incubateur de développement durable

Le système d'animation mis en place au niveau des keppars et du Penc a permis de réveiller le potentiel humain de créativité des acteurs qui se traduit par le développement d'initiatives dans tous les secteurs de la vie économique et environnementale. Le Penc était devenu le lieu d'analyse, de conceptualisation et d'accompagnement de toutes les idées visant une transformation économique du territoire.

3.2.1. Une conscience écologique naissante

Tout partait d'une gestion concertée et durable des ressources naturelles et de l'environnement par une exploitation rationnelle des forêts, le développement de compétences générales et spécifiques (production et gestion agroforestière, réalisation d'ouvrages de défense et restauration des sols, etc.). Ce qui a eu comme résultat majeur la restauration de la faune et de la flore avec l'émergence d'une véritable sensibilité environnementale chez les acteurs qui se positionnent en tant que militants actifs de la cause. Pour preuve, les acteurs ont eu à s'opposer à une amodiation, consistant à délivrer à un tiers ou une structure une autorisation de chasse, dans les forêts restaurées de la commune parce qu'ils avaient réussi à accumuler une masse critique d'informations.



3.2.2. Une renaissance économique

Longtemps dominée par la monoculture de l'arachide, la vie économique de Kayemor a connu une transformation profonde avec le développement de nouvelle vocation avec l'horticulture (le maraichage). Jadis considéré comme une activité féminine et secondaire, le maraichage est devenu, grâce à l'appui technique et matériel de Symbiose via le Penc, un vrai levier alternatif pour faire face aux défis économiques.

Face à l'essoufflement des cultures de rente, le maraichage est très vite apparu comme une bouée de sauvetage pour des centaines de familles qui avaient le regard tourné vers les centres urbains au lieu de mettre en valeur les potentialités que la nature leur offrait, des bas-fonds fertiles avec une nappe à fleur.

Le développement du maraichage a créé un déclic dans la commune de Kayemor surtout pour nous les jeunes car avant, on était des ouvriers agricoles dans les Niayes. En renforçant les compétences des acteurs dans ce domaine, le Penc et Symbiose ont largement contribué à redistribuer les cartes au niveau du bas-fond de Kayemor pour le grand bénéfice des jeunes et des femmes. Si aujourd'hui, nous avons gagné en leadership c'est en partie grâce à nos capacités économiques issues du maraichage.

Alpha Ba, délégué Keppaar et maraicher à Sotokoye

Dans la même veine des initiatives, l'économie local comprenait aussi le bétail mais avec une offre de santé très précaire. Il a fallu renforcer l'existant en dotant la communauté d'auxiliaires en santé animale formés et encadrés pour développer ce secteur. Aujourd'hui, beaucoup de ces auxiliaires continuent à exercer ce qui est devenu un métier pour eux et gagnent en notoriété et respectabilité grâce à la qualité de leurs prestations.



Pour donner plus de relief à la vie économique du terroir, le Penc et son partenaire stratégique ont mis en place une structure de financement décentralisée. Ainsi la mutuelle d'épargne et de crédit de Kayemor apparaît comme un instrument de financement du développement local dont l'initiative est née d'une visite d'échanges à Fimela où les acteurs ont découvert une structure pareille avec la même vocation.

Parmi les acquis, il y a aussi un siège construit sur la base d'un engagement communautaire dynamique où chaque Keppar a contribué dans la mobilisation du matériel et de la main d'oeuvre pour disposer d'une salle de réunion, des bureaux et logements pour les partenaires au développement. Une telle dynamique est rare pour être soulignée comme résultat fort à l'actif du Penc.

3.3. Le Penc, une innovation encore perfectible

Malgré ce qui précède, il a été noté des limites, notamment dans la consolidation de tous les acquis cités plus haut. A ce titre, la faible application des outils de gouvernance (règlement intérieur notamment) a dévié le Penc de sa véritable vocation avec la résurgence des pratiques partisans.

L'instrumentalisation du Penc servant désormais d'ascenseur politique aux leaders a largement contribué à discréditer le cadre au point que des organisations issues de ses flancs occupent de plus en plus l'espace en captant toute initiative et tout partenariat pour le développement. Le retour en force des pratiques politiciennes a eu pour conséquence majeure une confusion extrême entre le bureau du conseil municipal et celui du Penc qui se traduit aujourd'hui par un cumul de fonction.

La mauvaise gestion du patrimoine se manifeste par un état de délabrement très avancé dans lequel se trouve le siège du Penc. En plus, l'absence de politique de capitalisation ne favorise pas la disponibilité de documents relatifs aux expériences et bonnes pratiques à l'actif du Penc. Les seuls acquis pérennisés sont le maraichage, la protection des ressources naturelles ainsi que ceux des auxiliaires en santé animale. A l'analyse, on peut dire que même si le cadre en tant que structure est handicapé dans son fonctionnement, la vocation est poursuivie par des acteurs isolés et d'autres organisations communautaires issues du territoire.

IV. Leçons apprises

De ce qui précède, on peut tirer plusieurs leçons instructives, notamment que :

- Le développement est un processus dynamique. Le relâchement n'est pas permis car tout arrêt, pause ou repos équivaut à un recul.
- Les approches et démarches partisanes sont contreproductives dans la construction du développement participatif local
- L'innovation a besoin d'être réinterrogée perpétuellement pour ne pas sombrer dans la routine.
- Le succès d'une innovation est largement tributaire de son portage par un leadership fort et transformationnel.

V. Recommandations

5.1. Ce qu'il faut privilégier dans l'apprentissage et la gestion du développement participatif à travers des cadres de concertation multi-acteurs :

- une réflexion collective et la concertation dans le processus de prise de décision ;
- la valorisation du savoir local à travers des personnes ressources résidant dans la zone ;
- la disponibilité de connaissances critiques de la zone concernée ;
- l'Implication de l'ensemble des acteurs dans le processus de développement de la zone concernée ;
- Forte implication des jeunes dans le processus ;
- Implication sans réserves des autorités locales ;
- La promotion d'initiatives de recherche action et de partenaires ;
- La Capitalisation des processus ;
- La promotion d'outils et instruments de gouvernance de manière participative et veiller à leurs applications ;
- Développement d'une politique de mobilisation des ressources pour rendre l'organisation autonome dans le financement de ses propres initiatives ;
- Archivage et capitalisation des populations

5.2. Ce qu'il faut éviter :

- Informations non partagées ;
- la politisation des actions ;
- les détournements de fonds et d'objectifs ;
- Tout choix qui ne repose pas sur des critères objectifs ;
- Négliger les partenaires qui sont dans la zone ;
- Négliger le suivi-évaluation ;
- La dépendance économique et financière ;
- La non application des outils et instruments de gouvernance, règlement intérieur notamment ;
- L'immixtion de la politique partisane dans les instances de réflexion et de construction des dynamiques communautaires.

Conclusion

Dialogue - Concertation - Mise en réseau, voici trois concepts qui constituent, dans le processus de construction d'un développement participatif pour et par les populations, de véritables paramètres pour une participation inclusive de toutes les couches socioéconomiques.

Consciente de son l'impact dans le processus de changement de la structure socioéconomique de nos communautés en construction ; eu égard aux corrections que son appropriation suscite dans le subconscient des acteurs ruraux fondamentalement, Symbiose a oeuvré, dans ces vingt dernières années, à l'impulsion d'une participation réelle et dynamique de toute la communauté, dans les départements de Nioro, Kaffrine et Birkelane dans le processus de définition de stratégies collectives de lutte contre la pauvreté.

A travers les actions hardies de promotion de cadres d'alliances et de concertation, Symbiose vise l'approfondissement des acquis de la décentralisation qui, de par ses orientations stratégiques, cherche la responsabilisation intrinsèque des acteurs dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques. Cette approche est d'autant plus pertinente qu'aucune entité territoriale ne peut impulser une orientation de développement en ignorant ses vis-à-vis.

Comprenant cela, Symbiose, de la même manière qu'elle a travaillé à la promotion de cadres d'alliance et de concertation au niveau villageois, elle a appuyé seize communes dans les départements précités à disposer de cadres de concertation communautaires capables d'accompagner les autorités locales et administratives à disposer d'espaces de formulation et de définition de stratégies pour rendre les communautés plus résilientes. Ces cadres de concertations se retrouvent maintenant dans un espace beaucoup plus large dénommé Interpenc, qui s'exerce lui aussi dans la participation en se positionnant comme interface entre le mouvement paysan local, les autorités locales et l'Etat central. Tout ceci participe d'une volonté de favoriser une démocratie économique et sociale ou aucune entité, abstraction faite de son orientation ou obédience, ne sera laissée en rade.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénom	Nom	Organisation	Fonction
1	Malick	BA	Symbiose	Directeur exécutif
2	Mamadou	DRAME	Symbiose	Chargé Suivi-évaluation
3	Noella M.C	THIAW	Symbiose	Comptable
4	Rokhy	SOW	Symbiose	Assistante de projet
5	Babacar	BADIANE	Symbiose	Coordonnateur technique
6	Kodé	NDIAYE	Symbiose	Coordonnateur technique
7	Amadou	DIAW	Penc	Président
8	Khady	SOW	Penc	Ancien animatrice/ vice PDT
9	Daouda	GAYE	Conseil municipal	conseiller
10	Cheikh Bamba	CISSE	Keppaar K. Aly Diango	Délégué
11	Ndeye	CISSE	Keppaar Thyssé Kayemor	Délégué
12	Daga	CISSE	Penc	Ancien animateur
13	Modou Dié	SECK	Keppaar Padaff	Délégué
14	Malick	CISSE	Keppaar Keur Bakary	Délégué
15	Mamadou	BA	Keppaar Colomba	Délégué
16	Birane	SY	Keppaar Santhie Kohel	Délégué
17	Ndeye	DIOP	Keppaar Passy Kayemor	Délégué
18	Aminata	SALL	Keppaar Kayemor	Délégué
19	Alpha	BA	Keppaar Sotokoye	Délégué
20	Omar	GAYE	Penc	Premier président
21	Coumba	DIALLO	Keppaar Keur S. Diama	Délégué
22	Samba	SALL	Keppaar Vélingara	Délégué
23	Ousseynou	CISSE	Penc	Animateur
24	Souleye	TOURE	Keppaar Tene Peulh	Délégué
25	Babacar	CISSE	Penc	Trésorier général
26	Binetou	TOURE	Penc	Ancienne animatrice
27	Amy	NDIAYE	Penc	Ancienne animatrice
28	Kéba	SOW	Keppaar Santhie Kohel	Délégué
29	Kéba Ardo	KEBE	Keppaar Ndimb Taba	Délégué
30	Kéba	NIANG	Penc	Ancien animateur
31	Bathie	NDIAYE	Penc	Ancien animateur
32	Gorgui Bocar	DIOUM	Penc	Ancien animateur

